



QUELLES AIDES POUR LES FAMILLES ?

- Un abonnement demi-tarif pour les familles dont le quotient familial CAF/MSA est inférieur ou égal à 500€/mois (sur justificatif).
- Un paiement en 4 fois sans frais (en ligne avec une carte bancaire).
- Une mobilisation du fonds social régional pour les lycéens.
- Des aides versées par des communes ou communautés de communes pour couvrir partiellement ou totalement l'abonnement scolaire.

UTILISER LA CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE



- Si votre enfant ne possède pas encore de carte de transport : une fois son inscription réalisée et complètement validée sur le site internet, son titre de transport sera expédié à votre domicile.
- Si votre enfant possède déjà une carte sans contact ATOUMOD⁽³⁾ : conservez-la ! Elle est valable 7 ans. Une fois son inscription renouvelée et complètement validée sur le site internet, les droits seront crédités automatiquement sur celle-ci. Votre enfant pourra mettre à jour sa carte en la passant pendant 7 secondes sur le valideur à bord du car. Certains cars scolaires ne sont pas équipés d'un système de validation à bord. Dans ce cas, votre enfant devra présenter son titre de transport papier au conducteur.
- Si votre enfant effectue ses trajets scolaires en train : il faudra impérativement qu'il se rende au guichet d'une gare NOMAD train, à partir du 4 août 2026, afin que son abonnement soit chargé sur sa carte. À noter que votre enfant peut voyager de manière illimitée sur son trajet scolaire pendant toute l'année scolaire, hors vacances d'été.

⁽³⁾carte sans contact ATOUMOD délivrée par la Région NORMANDIE ou par un autre réseau de transport urbain normand.

PENSEZ À TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT L'APPLICATION NOMAD CAR NORMANDIE pour être informé de l'actualité du réseau Nomad Car (perturbations, retards, ajustements de circuits, bons plans...).



CONTACT

☎ 02 22 55 00 10 du lundi au vendredi de 7h30 à 19h
✉ nomad-car@normandie.fr 🌐 nomad.normandie.fr 📱 Car.nomad

CRÉATION : AGENCE DBCOM / 05-2026

PASS SCOLAIRE NOMAD 2026



DU 16 JUIN AU 16 JUILLET 2026
sur nomad.normandie.fr

2 formules d'abonnement :

PASS SCOLAIRE
NOMAD

ou

PASS SCOLAIRE
NOMAD +

NOMAD

RÉSEAU DE MOBILITÉ
NORMAND



RÉGION
NORMANDIE

QUI BÉNÉFICIE DU TRANSPORT SCOLAIRE ?



- Le transport scolaire est accessible à tout élève domicilié en Normandie, scolarisé de la maternelle à la terminale dans un établissement public ou privé sous contrat avec l'État. Chaque année, près de 100 000 élèves bénéficient de ce service, dont le coût est estimé à 1 400 € par élève, financé à près de 90 % par la Région Normandie.
- Les avantages liés à NOMAD Train et le Pass Scolaire NOMAD+ concernent uniquement les élèves gérés directement par la Région Normandie. Ils ne concernent pas les élèves dont le domicile et l'établissement se situent dans la même agglomération, ni les élèves domiciliés hors Normandie.
- Les élèves non domiciliés en Normandie utilisant les transports scolaires normands doivent s'acquitter d'un abonnement au tarif commercial en vigueur, sauf disposition particulière.
- Règlement complet sur nomad.normandie.fr



COMMENT S'INSCRIRE ?

Inscription en ligne sur nomad.normandie.fr

VOUS NE POSSÉDEZ PAS ENCORE DE COMPTE

Créez un compte pour toute la famille et inscrivez ensuite chaque enfant.

VOUS AVEZ DÉJÀ UN COMPTE

Renseignez votre identifiant et mot de passe pour renouveler l'inscription ou inscrire un enfant supplémentaire.

VOTRE COMPTE SERA ÉGALEMENT UTILE POUR

- Suivre vos dossiers en cours et payer en ligne
- Télécharger vos factures et un titre de transport provisoire
- Demander un duplicata (10€)

TARIFS 2026

PASS SCOLAIRE NOMAD

72€/an

internes et primaires
transportés en car ⁽²⁾

144€/an (collège/lycée)

tous les élèves transportés en
train et les demi-pensionnaires
transportés en car

PASS SCOLAIRE NOMAD+

204€/an

pour tous les élèves

Voyages en **ILLIMITÉ**
sur le réseau
NOMAD TRAIN + CAR
pour des trajets
uniquement
en Normandie

(hors vacances d'été / uniquement
disponible au moment de l'inscription)*

Voyages en **ILLIMITÉ**
sur le réseau

NOMAD CAR

sauf lignes express*

(Internes: uniquement week-ends
et petites vacances scolaires)

Découverte **DU TRAIN**

= 1 aller-retour

uniquement en Normandie
sur le réseau
NOMAD TRAIN

(hors vacances d'été)*

OU



QUAND S'INSCRIRE POUR LA PROCHAINE RENTRÉE 2026-2027 ?

jusqu'au 16 juillet inclus

(majoration de 20€ après cette date)⁽¹⁾



*les modalités détaillées sont consultables dans le règlement du transport scolaire et dans la foire aux questions sur nomad.normandie.fr

⁽¹⁾ motifs dérogatoires : acceptation tardive par l'établissement scolaire, déménagement, changement de situation après le 16 juillet

⁽²⁾ de la maternelle au CM2